



Lettre d'information du 22 mars 2021 – Quelques nouvelles bagnolaises...

Prochaine séance du conseil municipal

Le conseil municipal se réunira jeudi 25 mars 2021 à 19h00.

Ordre du jour :

- Approbation du compte administratif 2020
- Approbation du compte de gestion 2020
- Affectation du résultat
- Vote du budget primitif 2021
- Vote des taux d'imposition
- Informations diverses

Infos - Bibliothèque municipale

Le site de la bibliothèque de Bagnols « Bibenligne » est indisponible depuis le mercredi 8 Mars suite à l'incendie d'un centre de données de l'hébergeur OVH à Strasbourg. La bibliothèque reste ouverte le samedi de 10h à 12h30 et le mercredi de 16h à 17h30.

Rappel – Interdiction de circulation Rue de la Pompe

La rue de la Pompe est toujours sous arrêté d'interdiction de circulation. La 1ère phase de travaux est terminée et la route sera refaite prochainement. En attendant, au vu de l'état de la chaussée, la circulation n'y est toujours pas autorisée.

Déjections canines sur l'espace public

Les résidus des crottes de chien sont interdits sur l'espace public. Il s'agit d'hygiène publique mais aussi de respect vis-à-vis des autres usagers, de santé, d'environnement et de bien-être sensoriel (et visuel !).

Tout possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur le domaine public communal.

SAVA

Laurent GAY, délégué titulaire pour la commune de Bagnols, a assisté au débat d'orientations budgétaires du SAVA (Syndicat d'assainissement du Val d'Azergues) le 18 mars 2021. Le démantèlement de la station d'épuration des Tuillières devrait avoir lieu fin 2021 ainsi que la deuxième phase des travaux Rue de la Pompe (séparatif eaux usées et eaux pluviales).

Rencontre avec le nouveau sous-préfet de Villefranche-sur-Saône

Le mercredi 17 mars, Jean-Jacques BOYER, nouveau sous-préfet de Villefranche-sur-Saône, s'est rendu au domaine des Communes afin de rencontrer les maires du territoire de la CCBPD. Jean-François FADY, maire de Bagnols, était présent à cette réunion qui a permis de faire le point sur l'action de l'État au niveau local.

Consignes de tri des déchets recyclables

Dans les poubelles jaunes, ramassées toutes les deux semaines, il est demandé de déposer : emballages cartonnés (pas de gros cartons), briques alimentaires, bouteilles et flacons en plastique, sacs en papier kraft, boîtes, bouteilles et aérosols métalliques. Ils sont à déposer en vrac, bien vidés, et si possible aplatis. Attention de ne pas les emboîter.

En point de collecte sélective (2ème parking de la salle des Deux Joseph et ZA des Bruyères), vous trouverez différents containers. Une colonne concerne le **recyclage des textiles**. **La colonne à plastron bleu** est dédiée aux journaux, magazines, publicités, prospectus, catalogues, annuaires, courriers, enveloppes, cahiers, bloc-notes et tous les autres papiers. Attention, les sacs en papier kraft se déposent dans les poubelles jaunes ; le papier crépon, le papier cuisson, le papier calque sont à déposer dans une poubelle d'ordures ménagères. **La colonne à plastron vert** est dédiée au tri et au recyclage du verre : bouteilles en verre, pots, bocaux. Attention, cette colonne ne reçoit pas la vaisselle, la faïence, les pots de fleurs qui sont à déposer en déchetterie ou dans la poubelle d'ordures ménagères.

[Plus d'infos à ce sujet sur le site de la CCBPD.](#)

Création d'un conseil intercommunal des jeunes - CCBPD

La communauté de communes Beaujolais-Pierres-Dorées lance son 1er conseil intercommunal des jeunes. Cette initiative s'adresse aux jeunes âgés de 12 ans et plus, habitant le territoire de la CCBPD.

Pourquoi faire ? Proposer et échanger des idées avec d'autres jeunes, imaginer et construire des projets en groupe, participer à l'information des jeunes et faciliter le dialogue avec les élus de la CCBPD, découvrir et apprendre la citoyenneté.

Informations et candidature avant le 30 avril 2021 auprès de contact@mairie-anse.fr

Infos Jeunes

La CCBPD avec Cap Générations organise des permanences régulières à destination des jeunes du territoire.

C'est un accueil libre et anonyme à destination des jeunes cherchant des informations généralistes en matière d'orientation professionnelle et scolaire et de vie quotidienne : logement, droit, santé, loisirs, culture, mobilité internationale, etc.

Permanences :

- Val d'Oingt, chaque 4ème mercredi du mois, 13h-15h au local ados Cap Générations
- Châtillon, chaque 3ème vendredi du mois, 18h-20h au centre social Cap Générations
- Anse, chaque 2ème mercredi du mois, 14h-16h à l'infothèque
- Chasselay, chaque 1er vendredi du mois, 17h-19h à la maison des Jeunes

Accueil fermé pendant les vacances scolaires et les jours fériés

Contact : 04 72 54 48 76

Rapport d'orientations budgétaires de la CCBPD

Le rapport d'orientation budgétaires 2021 de la CCBPD est [consultable en ligne](#).

Appel à témoins dans le cadre d'une affaire criminelle

Dans le cadre d'une enquête criminelle diligentée auprès d'un juge d'instruction du Tribunal Judiciaire de Lyon pour des faits de meurtre, la préfecture du Rhône a sollicité la mairie pour [diffuser cet appel à témoin](#).

Si une personne se souvient du passage du couple Stéphane MOITOIRET-Noëlla HEGO en 2005 sur la commune, prendre contact avec l'Office Central pour la Répression des Violences aux Personnes (OCRVP) de la DCPJ par courrier électronique à l'adresse : dcpj-ocrvp-appel-a-temoin@interieur.gouv.fr

Recensement des activités agricoles

Opération décennale européenne et obligatoire, le recensement agricole a pour objectifs d'actualiser les données sur l'agriculture française et de mesurer son poids dans l'agriculture européenne. Ces données permettent également de définir et d'ajuster des politiques publiques au niveau national et local.

Les exploitants agricoles sont invités à se recenser par Internet ou par téléphone au 0 800 942 889. [Plus d'infos sur le site du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation](#).

Challenge Mars Bleu

La Challenge Mars Bleu Auvergne-Rhône-Alpes est un événement pour la prévention et le dépistage du cancer colorectal. Il se déroule en ligne du 15 mars au 4 avril 2021 avec comme objectif de réaliser le plus grand nombre de kilomètres pour la prévention

et le dépistage du cancer colorectal en Auvergne-Rhône-Alpes pendant le Mars Bleu AuRA 2021. Plus d'infos sur www.marsbleuaura.fr